

APPEL D'OFFRES  
PODCASTS

A stylized line-art icon of a vintage microphone on a stand, centered within the circular text.

PARTICIPEZ AVANT LE 22 JUIN

[FICTIONDIGITALE@RTBF.BE](mailto:FICTIONDIGITALE@RTBF.BE)

## 1. CONTEXTE

En soutien au secteur audiovisuel qui connaît une période incertaine en raison de la crise sanitaire, **la RTBF lance un appel d'offres pour externaliser la production<sup>1</sup> et la promotion de trois de ses futurs podcasts natifs de fiction 2020.**

Les podcasts natifs sont des programmes sonores diffusés sur le web et dans les applications de podcasts. Ils diffèrent des séries ou émissions radio traditionnelles car, étant des productions conçues et diffusées pour et sur le web, ils laissent place à une liberté quasi infinie de ton et de format.

La RTBF s'inscrit elle-même dans cette nouvelle vague sonore depuis 2017 en sollicitant régulièrement les talents de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'écriture, le casting, et la production de ses podcasts.

Dans le cas du présent appel d'offres, la RTBF sélectionnera jusqu'à 3 sociétés de production pour la production et la promotion de ses futurs podcasts de fiction.

## NOS OBJECTIFS

- **Soutenir le secteur de la culture ébranlé par la crise sanitaire ;**
- **Donner du travail à plusieurs sociétés de production de la Fédération Wallonie-Bruxelles en sélectionnant maximum 3 offres ;**
- **Participer à la démocratisation du format "podcast" en installant de nouvelles filières de production ;**

---

<sup>1</sup> Ce poste ne concerne que la partie réalisation/fabrication du programme. La RTBF reste le producteur délégué et à ce titre, propriétaire exclusif du programme.

## 2. VOTRE TRAVAIL

Les producteurs à qui nous faisons appel devront être en mesure de fournir les services ci-contre (plus de détails seront fournis par la RTBF dans les cahiers des charges spécifiques à chaque projet).

Cet appel d'offres étant une commande, le producteur exécutif ne possèdera aucun droit cessible sur l'œuvre. De fait, il ne peut être autorisé au producteur de rechercher des sources de financements de type Tax shelter, MG ou ventes du programme.

Les contrats — notamment les achats de droits musicaux / d'archives — devront prévoir une clause de cession au coproducteur délégué (RTBF).

### **SERVICES SOUHAITÉS**

- **Les services d'un réalisateur podcast pour 5 épisodes ;**
- **Le casting de voix off (si le podcast le nécessite) ;**
- **La recherche et négociation des musiques, archives, etc... (si le podcast le nécessite) ;**
- **L'enregistrement technique du contenu du podcast ;**
- **Le montage son / sound-design / illustration musicale<sup>2</sup> / mixage des voix, sons et musiques ;**
- **La livraison PAD des 5 épisodes de 15 min par série podcast ;**
- **La bande-annonce audio et audiovisuelle du podcast ;**
- **L'identité visuelle du podcast et ses déclinaisons (pour la communication, diffusion et promotion du podcast sur les plateformes digitales de la RTBF) ;**
- **Le suivi comptable et juridique de la fabrication (droits, assurances, contrats de travail, etc...).**

<sup>2</sup> Des bibliothèques musicales (AudioNetwork) et audio (Soundsnap) de la RTBF peuvent être mises à disposition des prestataires.

### 3. CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Chaque producteur.rice intéressé.e par cet appel peut contacter la RTBF (via l'adresse mail **fictiondigitale@rtbf.be**) pour recevoir le cahier de charges des 3 podcasts concernés.

Il ou elle pourra ensuite soumettre une ou plusieurs offres pour les podcasts de son choix.

**Pour pouvoir être sélectionné, le dossier de candidature inclura les éléments ci-contre.**

Cet appel d'offres est ouvert uniquement aux structures de production indépendantes établies en Fédération Wallonie-Bruxelles, quelle que soit sa forme juridique (ASBL, SPRL, SRL, indépendant en personne physique avec N° de TVA, etc...).

Un particulier ne peut, en outre, déposer de dossier.

#### **VOTRE DOSSIER**

- **Un CV du/de la producteur.rice, réalisateur.rice et une présentation de la structure de production.**
- **Une note d'intention du producteur ou de la productrice pour le/les podcast(s) pour le(s)quel(s) il ou elle souhaite remettre une offre (pourquoi ce projet vous parle, vos pistes et idées créatives pour la promotion, etc.), en accord avec le cahier des charges établi par la RTBF (disponible sur demande) ;**
- **Un devis de production détaillé pour la totalité des épisodes du podcast.**
- **Un planning de production avec la livraison des éléments PAD pour le 24 août 2020 au plus tard.**

#### 4. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA RTBF

**Maximum 3 offres seront sélectionnées par la RTBF pour produire ses podcasts.**

Chaque producteur/productrice devra signer un contrat de commande avec la RTBF pour la production et la promotion du/des podcast.s sélectionné.s.

Chaque producteur/productrice sélectionné.e percevra un montant forfaitaire de **quarante mille euros hors TVA (40.000€ HTVA) par projet.**

## 5. DIFFUSION DES PROJETS

**Les podcasts (épisodes et éléments de promotion inclus) produits seront ensuite diffusés sur les plateformes digitales de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF au moment de la diffusion.**

Les producteurs et productrices des projets sélectionnés autorisent la RTBF à disposer de l'ensemble des droits d'exploitation relatifs à l'oeuvre et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non-linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour le compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la «video on demand», la «near video on demand» et Internet, ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...). La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF, mais la fin du mois d'aout est celle envisagée.

## 6. SÉLECTION DES OFFRES

Les offres seront sélectionnées par un Comité de sélection, désigné par la RTBF, sur la base des critères d'évaluation suivants :

- La conformité aux critères de recevabilité ;
- L'adéquation au cahier des charges des podcasts ;
- Les qualités créatives, artistiques et techniques de l'offre.

## 7. LIVRAISON

Tous les podcasts et leur matériel de promotion devront être livrés pour le **24 août 2020 au plus tard**.

## 8. COMMENT SOUMETTRE UNE OFFRE ?

Tout.e producteur.rice intéressé.e peut demander les cahiers des charges des podcasts à l'adresse **fictiondigitale@rtbf.be**.

**L'appel d'offres se clôture le 22 juin à 12h.**

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse  
**fictiondigitale@rtbf.be**.